

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 149

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

MFPF - Projets "Mobilisation des femmes séropositives par des actions luttant contre leur isolement via le collectif Femmes +" et " Sexualité, handicap et prévention en milieu spécialisé" Subvention 2016

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
13071**

PRESENTATION

L'association MFPF (Mouvement Français pour le Planning Familial) est un mouvement d'éducation populaire qui œuvre pour le droit à l'information et à l'éducation permanente. Il se donne pour objectif de créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes.

Dans ce rapport sont présentés deux projets du MFPF :

- « Mobilisation des femmes séropositives par des actions luttant contre leur isolement via le collectif « Femmes + », n° : Asso-SAN 000480
- « Sexualité, Handicap et Prévention en milieu spécialisé » n° :Asso-SAN-000481

1 - PROJET « Mobilisation des femmes séropositives par des actions luttant contre leur isolement via le collectif « Femmes + »

Le MFPF défend le droit à la contraception et à l'avortement, combat contre toutes formes de discriminations et de violences, notamment sexuelles, dont les femmes sont l'objet et participe aux luttes qui ont pour but de favoriser l'autonomie des femmes et la promotion de leurs droits.

Depuis 2005, le MFPF coordonne et anime le collectif «Femmes +» qui permet de proposer des actions territorialisées cohérentes pour lutter contre l'isolement et la désinsertion sociale des femmes séropositives de la région PACA en situation d'éloignement ou de précarité et favoriser leur éducation thérapeutique.

Cette action se justifie d'autant plus par le fait que la région PACA est la 2ème région de France métropolitaine la plus touchée par l'épidémie avec un taux de découverte de séropositivité de 109 par million d'habitants en 2014. (Source : InVS)

De plus, le Département des Bouches-du-Rhône est le plus touché par l'épidémie de VIH/sida dans la Région PACA sur les 8 dernières années avec 1382 séropositivités déclarées. (Source : InVS)

L'InVS souligne aussi que la dynamique du VIH est toujours très active en France avec près de 7 000 nouvelles contaminations chaque année.

Objectifs généraux du projet :

- Accompagner les femmes concernées sur des actions de visibilité et de plaidoyer, pour faire entendre leur parole,
- Ouvrir un espace de parole, de rencontre et de partage d'expérience afin de réduire l'isolement et l'exclusion sociale des femmes concernées,
- Favoriser des interventions en éducation à la santé, en s'appuyant sur les demandes des femmes,

Objectifs opérationnels du projet :

- Coordonner et animer les réunions du collectif «Femmes +» (composé des femmes concernées et des associations AIDES, SIS animation, Sol en Si, le Planning Familial, Le Réseau santé Marseille Sud),
- Promouvoir les actions menées au niveau territorial par les associations du collectif,
- Choisir les thèmes abordés lors des rencontres,
- Proposer des rencontres qui soient à la fois des temps d'information et de partage d'expérience,
- Faciliter la diffusion de l'information sur l'actualité autour du VIH/VHC, par le biais du site internet du collectif «Femmes +».

Bilan de l'action en 2015 :

Le collectif «Femmes +» a organisé en 2015 :

- 7 réunions locales avec en moyenne 10 personnes,
- 4 journées de rencontres régionales et 1 journée de réflexion et d'information durant lesquelles 55 personnes ont été sensibilisées.

Le site internet a également été amélioré et une émission de radio a été réalisée et animée par le collectif.

Programme de l'action en 2016 :

La mission du collectif est de réunir des femmes concernées afin de favoriser l'auto support entre femmes séropositives et d'imaginer des actions spécifiques aux femmes séropositives. Afin de répondre aux objectifs, le collectif «Femmes +» mettra en place tout au long de l'année :

- des réunions organisationnelles ouvertes à toutes,
- des journées de rencontres alliant des temps d'information, d'échanges et des temps de convivialité et de « bien-être »,
- un accompagnement logistique sur des actions ponctuelles de visibilité ou de plaidoyer au niveau national,
- une liste de diffusion relayant les manifestations ouvertes aux femmes sur le territoire concerné,
- la rédaction d'un document sur le thème : « le VIH un révélateur des inégalités pour les femmes » faisant suite aux deux jours de colloque les 12 et 13 décembre 2015 à Paris,

- la poursuite de l'accompagnement de l'enquête du COREVIH PACA-Ouest et Corse ayant pour objectif de connaître les enjeux de l'épidémie du VIH au féminin afin de permettre la prise en compte des spécificités des femmes par rapport au VIH au niveau de la région,

- 3 journées de rencontres régionales thématiques,
- des réunions régulières du collectif «Femmes +», une tous les deux mois,
- l'animation et la mise à jour du site Internet du collectif,
- la mise à jour de la plaquette du collectif «Femmes +».

2 - PROJET « Sexualité, Handicap et Prévention en milieu spécialisé »

Depuis 2010, le MFPP met en œuvre des actions d'éducation à la sexualité et de prévention des risques sexuels adaptées à la diversité des contextes, handicaps et niveaux de compréhension des adolescents et jeunes adultes vivant en milieu spécialisé dans les Bouches-du-Rhône.

Ces actions visent à favoriser dans le cadre de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, l'accès à l'information, à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes, qui du fait de leur(s) handicap(s), se trouvent dans une situation sociale qui limite la reconnaissance de leur autonomie et de leur citoyenneté.

Objectifs opérationnels :

- Permettre l'expression des questions et préoccupations liées à la vie affective, relationnelle et sexuelle,
- Promouvoir la santé sexuelle et réduire les risques sexuels (contraception, IST, VIH, violences) et développer les compétences des personnes en situation de handicap sur ces problématiques,
- Permettre aux publics de repérer des personnes ressources et des relais sur ces questions,
- Susciter la prise en compte des questions de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes en situation de handicap par les salariés des établissements en question, des services, des équipes,
- Favoriser une réflexion sur les représentations relatives à la sexualité des personnes en situation de handicap auprès des professionnels qui les entourent,

- Apporter des connaissances sur les risques sexuels (en prenant en compte les spécificités que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap) aux professionnels, aux aidants et aux familles,

- Accompagner les équipes dans les temps d'analyse de la pratique suite aux formations, autour des sujets concernant la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes en situation de handicap.

ACTIVITES EN 2015

En 2015, les actions du MFPP relatives au projet ont été les suivantes :

- Groupes de parole « personnes en situation de handicap » : 21 personnes en situation de handicap et 4 professionnels,
- Entretiens individuels au Planning Familial 13 : 25 personnes en situation de handicap, 5 parents,
- Entretiens individuels à l'ESAT Les Argonautes 13009 : 32 personnes en situation de handicap,
- Théâtre Forum à l'ESAT Les Argonautes : 29 personnes en situation de handicap et 4 professionnels,
- Réunions institutionnelles : 52 professionnels,
- Analyse de la pratique : 6 professionnels,
- Formations : 25 professionnels.

PROGRAMME 2016

En 2016, le projet est reconduit avec les mêmes objectifs :

- Favoriser dans le cadre de la loi du 11.02.2005, l'accès à l'information et le développement des compétences en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes, qui du fait de leur handicap, se trouvent dans une situation sociale qui limite la reconnaissance de leur autonomie et de leur citoyenneté,
- Former et accompagner les personnels éducatifs et d'encadrement dans les établissements et services accueillant ce public.

Ce projet s'articule autour de quatre axes de travail qui peuvent être mis en œuvre indépendamment en fonction de la demande et des objectifs recherchés qui sont :

- Une action en direction des personnes en situation de handicap visant à favoriser l'acquisition d'une autonomie leur permettant de mieux appréhender les questions relatives à leur vie affective, relationnelle et sexuelle,
- Une formation auprès des professionnels confrontés à l'expression de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap,
- Une action en direction des parents avec la mise en place de groupes de paroles, ouverts à tout parent et/ou famille d'enfant en situation de handicap, dans un lieu tiers à l'institution d'accueil de l'enfant,
- Un soutien technique en direction des institutionnels afin de mettre en place des mesures en accord avec la loi de 2005 concernant la vie affective et sexuelle des personnes accueillies dans les institutions.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le Département des Bouches-du-Rhône participe financièrement à l'organisation des activités de planification et d'éducation familiale de l'association du Mouvement Français pour le Planning Familial.

En ce qui concerne le projet « Mobilisation des femmes séropositives par des actions luttant contre leur isolement via le collectif « Femmes + », la collectivité (Direction Générale Adjointe de la Solidarité, Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique) s'attache à soutenir financièrement ces actions d'information et de soutien aux femmes séropositives de la région PACA, aux professionnels et bénévoles au contact de ces femmes et aux élus et décideurs politiques et administratifs.

A ce titre, ce projet a bénéficié d'une participation financière du Département de 3000 € pour 2015.

En ce qui concerne le projet « Sexualité, Handicap et Prévention en milieu spécialisé », la collectivité (Direction Générale Adjointe de la Solidarité, Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique) s'attache à soutenir financièrement ces actions visant plus particulièrement un public confronté au handicap.

A ce titre, ce projet a bénéficié d'une participation financière du Département de 3000 € pour 2015.

PROPOSITION

L'action du MFPP auprès des femmes séropositives grâce au projet « Mobilisation des femmes séropositives par des actions luttant contre leur isolement via le collectif « Femmes + » complète efficacement les actions de prévention et d'information mises en œuvre par le Département.

En conséquence, je vous propose, après en avoir délibéré, d'octroyer au MFPP une subvention de projet spécifique de 3 000 € au titre de l'exercice 2016 pour ce projet, c'est-à-dire la même somme que pour 2015, et de signer une convention conformément au modèle type approuvé par délibération n° 122 de la Commission Permanente du 27 juin 2014.

L'action du MFPP grâce au projet « sexualité, handicap et prévention en milieu spécialisé » complète efficacement les actions de prévention mises en œuvre par le Département.

En conséquence, je vous propose, après en avoir délibéré, d'octroyer au MFPP une subvention de projet spécifique de 3 000 € au titre de l'exercice 2016 pour ce projet, c'est-à-dire la même somme que pour 2015, et de signer une convention conformément au modèle type approuvé par délibération n°122 de la Commission Permanente du 27 juin 2014.

INCIDENCE FINANCIERE

En cas de décision favorable, la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental au chapitre 65, fonction 42, article 6574, dont la dotation est suffisante.

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
10328	1000673	PMI	65-42-6574	6 000 €

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, Enfance - Santé - Famille, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

